

Programme : Coordination régionale Asie du Sud
Pour l'année : 2004

Fait le : 27-11-2003

I - CONTEXTE

L'Asie du Sud est l'une des régions les plus défavorisées au monde : plus du tiers de sa population (1,4 milliard d'habitants) vit avec moins de 1 dollar par jour, ce qui fait que près de la moitié des pauvres de la planète vivent dans cette région. Malgré l'amélioration des services d'éducation et de santé, la région a encore le taux d'illettrisme des jeunes le plus important au monde. Plus d'un cinquième de la population n'a pas accès aux services de santé. En outre, la région connaît une augmentation des cas de maladies invalidantes telles que le sida, la tuberculose et la filariose lymphatique. Les catastrophes naturelles et d'origine humaine, l'inadaptation des infrastructures et l'exclusion sociale récurrente sont quelques-uns des nombreux autres obstacles à l'insertion des personnes handicapées.



II - HISTORIQUE

1996 : mission régionale d'exploration en Inde, au Népal et au Bangladesh, et mise en œuvre d'un projet régional (ACORD), subventionné par l'Union européenne et CBM (Christoffel-Blindenmission). Il vise le développement d'une nouvelle approche de l'intégration des problèmes liés au handicap : l'approche communautaire du handicap dans le développement (CAHD).

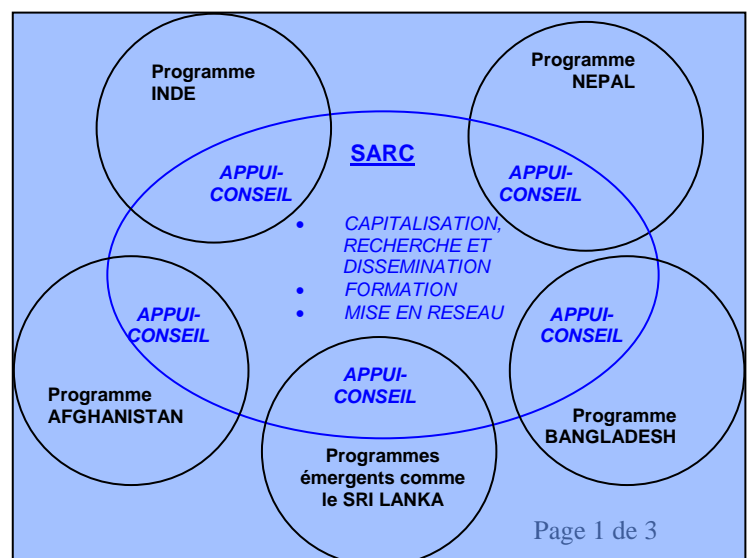
2000 : Handicap International ouvre au Népal un bureau régional pour le Sud asiatique (SARO), qui supervise tous les programmes de la région.

2002 : le rôle et les fonctions du SARO sont redéfinis en tant que coordination technique régionale et décentralisée. Son bureau quitte le Népal pour l'Inde, où la plupart des ressources techniques sont concentrées.

2003 : le SARO est rebaptisé SARC (South Asia Regional Coordination / Coordination régionale Asie du Sud) et couvre maintenant l'Afghanistan. Une mission d'identification de projets est menée au Sri Lanka.

III - STRATEGIE

L'objectif du SARC est d'améliorer la qualité des interventions de Handicap International en Asie du Sud en ajoutant de la valeur à ces programmes sous forme d'appui-conseil, de capitalisation, de recherche, de formation et de mise en réseau.



IV - DESCRIPTION DES ACTIONS

Le SARC appuie les bureaux et partenaires de Handicap International dans les domaines suivants :

- orthopédie ;
- rééducation ;
- accessibilité ;
- approche communautaire du handicap dans le développement (CAHD) ;
- recherche de financements ;
- planification, suivi et évaluation des projets ;
- administration, logistique, finances et gestion des ressources humaines ;
- traduction (français et anglais).

1. ASSURANCE QUALITE

Grâce à sa proximité du terrain et à son réseau de spécialistes, le SARC apporte une aide technique individualisée aux programmes nationaux de Handicap International et à ses partenaires au Bangladesh, en Inde, au Népal et en Afghanistan, ainsi qu'à d'autres programmes en préparation dans les domaines mentionnés ci-dessus. Le SARC accompagne les projets dans les phases clés du cycle de gestion de projet et les aide à identifier des personnes ressources. Nous appuyons également le siège dans ses besoins de traduction.

2. DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DES COMPETENCES

En capitalisant sur son expérience terrain (lire ci-dessus), l'équipe développe des instruments et des méthodes qui bénéficient à l'ensemble de la région. Le SARC contribue également à l'identification, au recrutement, à l'orientation et à la formation des personnels des projets de Handicap International. Il joue aussi un rôle important dans la promotion et la diffusion du savoir-faire technique de l'association et dans le développement de stratégies sectorielles régionales.

3. PROJETS REGIONAUX

Le SARC coordonne des projets régionaux ou des composantes régionales de projets qui correspondent à cette objectif de valeur ajoutée. Le projet Développement et diffusion du CAHD, par exemple, est une initiative conjointe de Handicap International et de CBM (Christoffel-Blindenmission). Il vise à préciser et à approfondir le concept et les instruments du CAHD, afin de fournir aux acteurs du développement des méthodes concrètes pour l'intégration des problèmes liés au handicap dans leurs projets et programmes existants.

V - PUBLIC CONCERNE

Bénéficiaires directs : les programmes de Handicap International et leurs partenaires opérationnels en Asie du Sud.

Bénéficiaires indirects : les personnes handicapées, qui bénéficient de l'amélioration des interventions de Handicap International.

VI - MOYENS MIS EN ŒUVRE

1 coordonnateur régional (expatrié) qui assure également un soutien technique en programmation, suivi et évaluation et en recherche de financements ; 1 coordonnateur technique régional Orthopédie et Accessibilité (personnel national) ; 1 assistant coordonnateur technique régional Orthopédie (personnel national) ; 1 coordonnateur régional

Handicap et Rééducation (expatrié) ; 1 coordonnateur technique régional Administration et Finances (expatrié) ; 1 coordonnateur de projet régional CAHD (expatrié) ; 1 traductrice-assistante (personnel national) ; 1 administrateur (personnel national, à temps partiel) ; 1 comptable (personnel national, à temps partiel) ; 1 logisticien (personnel national, à temps partiel).

Budget annuel : 246 000 euros.